

DTPC DROIT DU TRAVAIL

Maladie, inaptitude, reclassement : sécuriser chaque étape jusqu'à la rupture

L'inaptitude est l'un des contentieux les plus techniques du droit du travail : une recherche de reclassement bâclée suffit à priver le licenciement de cause réelle et sérieuse. Cette journée de perfectionnement vous fait maîtriser toute la chaîne, de l'arrêt maladie à la rupture, y compris le régime renforcé de l'inaptitude professionnelle.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■■■ Perfectionnement	 SECTEUR Secteur privé
--	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Gérer l'arrêt maladie dans le respect des obligations de l'employeur et des protections du salarié
- 2 Organiser les visites médicales de reprise et de préreprise dans les délais et en tirer les conséquences juridiques
- 3 Conduire une recherche de reclassement loyale, documentée et opposable, avec consultation du CSE
- 4 Distinguer les régimes de l'inaptitude professionnelle et non professionnelle et appliquer les indemnités propres à chacun
- 5 Rédiger une lettre de licenciement pour inaptitude motivée et résistante au contentieux

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH, juristes d'entreprise, responsables administration du personnel et managers en charge de dossiers de santé au travail, dans les organisations privées et publiques employant des salariés de droit privé.

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du droit du travail (ou avoir suivi la formation F12). Une première expérience de dossiers d'absence longue ou d'inaptitude est un plus.

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| 1 Pendant l'arrêt maladie : obligations et interdictions de l'employeur | 3 L'obligation de reclassement : le cœur du contentieux |
| 2 Le passage devant le médecin du travail : visites et avis | 4 La rupture et ses régimes : inaptitude simple ou professionnelle |

LES POINTS FORTS

- ✓ Chronologie complète du dossier d'inaptitude avec tous les délais et pièces à constituer
- ✓ Modèles commentés : proposition de reclassement, information sur l'impossibilité de reclasser, lettre de licenciement
- ✓ Animation par un avocat praticien du contentieux de l'inaptitude et de la santé au travail
- ✓ Traitement distinct et comparé des régimes professionnel et non professionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques appuyés sur les textes et la jurisprudence récente de la chambre sociale
- ✓ Schémas de procédure et chronologies remis aux participants
- ✓ Exercices de rédaction des courriers obligatoires du dossier d'inaptitude
- ✓ Étude de dossiers contentieux reconstitués : repérage des erreurs fatales
- ✓ Questions-réponses sur les dossiers en cours des participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (15 questions) en fin de formation, évaluation à chaud, puis évaluation à froid à J+90 sur la mise en pratique.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.